

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 40 (1914)
Heft: 9

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES — PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS

RÉDACTION : Lausanne, 2, rue du Valentin : D^r H. DEMIERRE, ingénieur.

SOMMAIRE : *Le Théâtre Lumen, Lausanne* (planches 1, 2, 3 et 4). — *Variétés*, Le moteur Wolseley. — Exposition nationale de Berne. — Résultats du concours pour l'Hôtel de Ville de Soleure. — Programme de concours pour la construction d'un Hospice des Vieillards et des Invalides à Delémont. — Société suisse des ingénieurs et des architectes. — Société vaudoise des ingénieurs et des architectes. — Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne.

Le Théâtre Lumen, Lausanne.

Le triangle de terrain, resté entre le Grand Pont et la ruelle ancienne lors de la construction du viaduc, était occupé par des bâtiments légers, arrasés au niveau de la chaussée du pont, et qui abritaient diverses industries, et, pendant quelques années, les locaux du Théâtre Lumen. Cette scène cinématographique, désormais trop à l'étroit dans le local qui avait abrité ses débuts à Lausanne, sollicitée du reste d'élargir son horizon, songea à son agrandissement. Le propriétaire, M. Roth de Markus, racheta l'immeuble qu'il occupait, et chargea M. Edmond Quillet, architecte, d'élaborer les plans du nouvel immeuble.

A la suite d'un concours entre plusieurs maisons suisses, le projet de construction en béton armé, présenté par MM. Paris et Berthod, ingénieurs, fut agréé, et les plans d'exécution aussitôt entrepris. C'était à fin avril 1910. Les entrepreneurs, MM. Lomazzi et Cortellini, concessionnaires du système Brazzola, commencèrent immédiatement la démolition et les fouilles.

Celles-ci comportaient l'extraction de 4500 m³ de grappe dure et de terrain de moraine glaciée très résistant, entremêlé de gros blocs, et qui donna bien du souci aux terrassiers. Ces fouilles, commencées sur la grande façade Est, ne furent terminées à la pointe vers la scène que peu de temps avant l'achèvement du gros œuvre en béton armé.

Toute la carcasse du bâtiment est en béton armé, les fondations comme les murs, les planchers, galeries et la couverture. Nos fig. 1 et 2 donnent le plan général de la salle. Presque toute la charge est transmise au sol par les semelles des quatre murs et de la paroi en hémicycle des galeries. Ces semelles forment une ceinture continue, reposant directement sur le sol de moraine et de grappe. La division intérieure du bâtiment est nettement visible dans ce plan. A droite, la façade Est longe les dégagements, cage d'escalier, ascenseur. Dès la paroi circulaire, commence la grande salle avec ses galeries. Son parterre finit aux loges d'avant-scène. Alors commence le grand vide de la scène, puis, en arrière, ce sont les locaux accessoires, loges d'artistes et dégagement de service. La couverture des derniers locaux, scène et service, se trouve sous le carrefour de la Rue Pichard, dont elle forme le

tablier, tandis que la grande salle est couverte par le plancher du grand Café et par deux arcades de magasins.

Le problème se posait comme suit : Ménager le maximum de place à la grande salle et à ses dépendances, sans empiéter d'un centimètre sur la limite du domaine public à quelle profondeur que ce fut ; prévoir sous le parterre les services de chauffage, éclairage, etc. ; mettre les deux galeries en encorbellement sans piliers apparents dans la salle, et enfin recouvrir la salle et la scène d'une dalle sans saillie pouvant gêner la ventilation installée entre double plafond. Toutes les épaisseurs de parois et de couvertures devaient être réduites à leur strict minimum pour mettre entièrement en valeur une parcelle de terrain fort exiguë, en somme assez mal formée. Comme nous l'avons vu, la couverture de la salle supporte à l'Ouest la chaussée publique, et sur le corps principal, un rez-de-chaussée loué en magasins et café.

Le mur de soutènement côté ruelle est le plus chargé, dans sa partie amont surtout. Il a 35 centimètres d'épaisseur pour un vide de 13,22 mètres. Il est contrebuté par le parterre, les dégagements, les couvertures et les murs transversaux. La partie la plus chargée forme un rectangle de 13 mètres sur 15 mètres sans aucun appui intermédiaire et soutenu sur ses bords d'une manière très discontinue. Cette dalle est armée en croix pour faire face à tous les efforts raisonnablement possibles, et profiter de tous les points d'appuis, souvent forts distants, fournis par la construction.

Le second grand mur, côté sud, ne fonctionne pas comme soutènement, mais reçoit en porte à faux les galeries de sécurité des balcons. Le mur Est aussi est une façade libre, tandis que le mur de fond Ouest, beaucoup plus court, reçoit la charge de terre maximum de 13 mètres (Pl. 3) et ceci en partie en porte à faux. Ce dernier mur est de 35 cm., et les précédents de 30 seulement. La seule paroi intérieure, l'hémicycle, de 20 cm. d'épaisseur, reçoit l'appui des dégagements, des deux grands planchers supérieurs, et outre cela les deux grands balcons en encorbellement, qu'elle tient en équilibre par le jeu combiné de ses armatures croisées et de sa forme en fer à cheval. Une armature spéciale (Pl. 3) combat l'effort d'emporte-pièce des consoles, répartissant cet effort dans l'armature générale à la torsion. Les consoles, ainsi ancrées, ont une longueur de 1,98 m. Leur porte à faux est